

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 1. Maintenance des systèmes d'information de l'EUTM Mali à Bamako et à Koulikoro

Appel d'offres N° 18-M4-04/EUTM MALI/MFHQ/J8

ARTICLE - 1 - DEFINITIONS

1.1. Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Le CCTP définit les caractéristiques techniques et les besoins du client vis-à-vis du PRESTATAIRE. Il complète un document administratif et financier fourni par l'EUTM-MALI/J8 et précède la rédaction d'un contrat entre les différentes parties.

Il détaille les besoins, responsabilités et obligations du contractant dans le cadre de l'exploitation et de la sécurité des systèmes d'information et de communications (SSI) mis en œuvre au sein de l'organisme BENEFCIAIRE.

Les modalités d'exécution décrivent les obligations du PRESTATAIRE et celles du BENEFCIAIRE.

1.2. Usagers, bénéficiaires et client.

Le CLIENT (EUTM-MALI/MHQ/J8) exprime un besoin en prestations. Ce besoin technique est notifié dans le CCTP et finalisé par un contrat (services et prestations) au profit d'un ensemble d'ORGANISMES BENEFCIAIRES représentés par une ENTITE BENEFCIAIRE (EUTM- MALI/MHQ/J6). L'autorité du client gère le budget opérationnel.

Les **ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES** (MFHQ, ATF, KTC) expriment leurs besoins auprès du MHQ/J6, **ENTITE BENEFCIAIRE** et tête de chaîne SIC de l'EUTM/MALI.

Les **USAGERS** ou **UTILISATEURS FINAUX** (le personnel des différents ORGANISMES BENEFCIAIRES) utilisent les services fournis par le PRESTATAIRE.

Le **PRESTATAIRE** constitue l'autorité contractante. D'une manière globale, le PRESTATAIRE s'engage à respecter les termes du contrat et à fournir des indicateurs et des bilans réguliers (suivi des incidents et des interventions, engagements budgétaires, ...) au CLIENT.

En raison de son caractère multinational et des procédures définies par ATHENA, les notions de **CLIENT** et **BÉNÉFICIAIRES (ORGANISMES et ENTITE)** sont confondues et se résument à l'EUTM-MALI/MHQ/J8.

A ces trois niveaux correspondent les niveaux de conception, management (MHQ/J6) et mise en œuvre (MHQ/J6 sur le site de Bamako, KTC/J6 à Koulikoro).

La correspondance entre les niveaux hiérarchiques décrits ci-dessus:

- Le **CLIENT** (EUTM-MALI/J8) s'adresse à EUMS/ATHENA,

- L'**ORGANISME BÉNÉFICIAIRE** (MFHQ, ATF, KTC) s'adresse à l'ENTITE BÉNÉFICIAIRE (MFHQ/J6),
- l'**USAGER** s'adresse au contact technique local (ATF-MFHQ à MFHQ/J6, KTC au KTC/J6 et).

1.3. Divers.

MFHQ : *Main Force Headquarter.*

ATF : *Advisory Task Force.*

KTC : *Koulikoro Training Center.*

La notion de « jour/journée » correspond aux jours calendaires.

ARTICLE - 2 - DISPOSITIONS GENERALES

2.1. Situation et environnement général

En raison de la nature même de sa mission, l'EUTM-MALI utilise un réseau de travail et des moyens téléphoniques nominaux non sécurisés ou non protégés (NP).

Ces réseaux s'appuient sur la technologie Internet Protocol (IP) : ils sont ouverts au *Wide Area Network* (WAN) et déployé sur deux (2) sites distants d'une cinquantaine de kilomètres :

- MFHQ et ATF au sein de l'hôtel Nord-Sud à Bamako ;
- KTC à Koulikoro.

2.2. Présentation générale de l'opération

Le volet « prestations de services » est scindé en cinq (5) domaines correspondant à la nature des prestations fournies :

- a. Services de communications et de transport de l'information ;
- b. Infogérance ;
- c. Maintien en condition et gestion de moyens ;

La maintenance informatique comprend les articles suivants :

- i. Entretien et réparation des ordinateurs de bureau et portables
 - ii. Entretien et réparation des imprimantes et photocopieuses
 - iii. Entretien et réparation des onduleurs UPS
 - iv. Entretien et réparation de vidéoprojecteurs et écrans pour ordinateurs de bureau
- d. Ingénierie ;
 - e. Expertise et prestations SSI;

2.3. Périmètre, responsabilité

Les moyens à soutenir se composent d'un parc informatique déployé en réseau et des stations isolées.

Le prestataire soutient l'ensemble des moyens informatiques déployés au profit de l'EUTM-MALI sur les 2 sites: MFHQ et KTC.

Le client assure la gestion et l'administration de son réseau informatique. Il réalise également les opérations de maintenance de premier niveau en liaison avec le prestataire.

Les consommables sont exclus du périmètre du contrat : ils restent donc à la charge du client.

ARTICLE - 3 - CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

3.1. Conditions imposées par le client au MHQ EUTM Mali à Bamako et au Camp d'entraînement à Koulikoro

3.1.1. Détails de l'offre bureautique et informatique.

L'EUTM-MALI est propriétaire de son matériel informatique. La partie informatique et bureautique comprend des équipements divers (photocopieuses, canons à images, broyeurs, webcam, onduleurs, UPS...), logiciels, éléments actifs réseau (EAR) et licences.

L'EUTM-MALI compte avec un parc informatique constitué des chiffres suivants:

Matériel	Quantité actuelle	Augmentation prévue pendant le 4e mandat
Ordinateurs de Bureau	Bamako: 170 KTC : 108	Bamako: + 45 KTC : + 43
Vidéoprojecteurs	Bamako : 10 KTC : 11	
Ecrans	Bamako : 200 KTC : 150	
Imprimantes	Bamako : 14 KTC : 19	Bamako : +1 KTC : +1
UPS	Bamako : 100 KTC : 51	
Serveurs	Bamako: 2 (1 serveur de messagerie + 1 serveur de données) KTC : 1 serveur de données (partages)	

3.1.2. Gestion des licences

En raison des relèves de militaires de l'EUTM-MALI et afin d'optimiser le suivi, le prestataire fournit un conseil en matière de licence. Il s'engage également à gérer le suivi de l'ensemble des licences correspondant aux moyens du présent contrat.

Le bénéficiaire s'engage à ne pas installer de nouveaux logiciels ou matériels soumis à licence sans en informer au préalable le prestataire.

Le client, informé par le prestataire, s'engage à effectuer le règlement des licences payantes afin de garantir le bon fonctionnement des systèmes.

3.1.3. Les garanties de temps d'intervention (GTI) et de rétablissement (GTR)

Ces deux (2) garanties doivent être assurées 7 jours sur 7, 24H sur 24 sur les deux sites, jours fériés et chômés inclus. Le nombre maximal d'occurrence de pannes (NMOP) est défini sur une base mensuelle. L'indisponibilité maximale du matériel varie selon le site (heures ouvrées à compter de la notification téléphonique, SMS ou courriel).

Le tableau ci-dessous décrit les délais exigés par le client.

		GTI	GTR	NMOP	EVOLUTION
					Nouvel équipement
BAMAKO	RESEAU INFORMATIQUE	2H00	1 jour ouvré	4/mois	7 jours ouvrés
KOULIKORO	RESEAU INFORMATIQUE	4H00	2 jours ouvrés	4/mois	7 jours ouvrés

3.1.4. Garantie de continuité du service

En cas de changement de fournisseur, le prestataire s'engage à garantir la continuité de service. L'ensemble des services relevant du contrat en cours devront être soutenus et mis en œuvre sans interruption.

3.1.5. Mise en place d'équipements

Lors de la mise en place de nouveaux équipements, le prestataire s'engage à fournir toute la documentation technique en langues française et anglaise. Dans le cas de nouveaux équipements du bénéficiaire, le prestataire devra également être capable de dispenser une information aux administrateurs (MHQ-KTC/J6).

3.1.6. Disponibilité du matériel de maintenance / Dépannage

Le prestataire s'engage à disposer en permanence du matériel nécessaire à la maintenance afin d'assurer le bon fonctionnement et le rétablissement du service dans les délais précisés au paragraphe 3.1.3. Les pièces détachées réparables sont prises en charge par le prestataire. Les pièces et éléments non réparables sont pris en charge par le bénéficiaire sur devis préalable.

Pour les interventions en atelier ou en cas de dépassement du GTR, le prestataire s'engage à mettre en place un équipement de remplacement équivalent dans les délais impartis (GTR).

Chaque fois qu'il y a une anomalie, le client ira communiquer une anomalie de fonctionnement ou une panne, le prestataire doit envoyer un technicien pour dépanner le matériel dans les délais les plus brefs.

Tous les dépannages doivent être résolus en moins de 24h après la communication initiale à Bamako et Koulikoro. Si la prévision du dépannage est supérieure à 24h à Bamako et Koulikoro, le prestataire procédera à un prêt de remplacement de l'équipement endommagé jusqu'au remplacement du matériel en panne afin de faciliter la poursuite des activités du client: il s'agit des pannes d'imprimantes, ordinateurs (desktops) et portables (laptops), de vidéoprojecteurs, d'écrans ou d'UPS, à l'exception des serveurs.

3.1.7. Redondance, réplication, hébergement

Les deux sites distants (BAMAKO et KTC) disposent chacun d'un serveur de données. L'hébergement des serveurs de messagerie et de domaine est assuré par une tierce partie.

3.1.8. Evolution du réseau SI et de la desserte téléphonique

Sur le plan de la topologie physique, aucun déplacement ni changement d'équipement n'est autorisé sans accord préalable du client.

Lors de changement de matériel (matériel non adapté en raison d'un service moindre, besoin supplémentaire...), le prestataire met à disposition un nouveau matériel, dont les caractéristiques sont définies en accord avec le bénéficiaire. Le prestataire assure par ailleurs l'enlèvement du matériel non adapté.

3.1.9. Interconnexions

Les réseaux des deux sites (Bamako et Koulikoro) actuels sont interconnectés par une liaison de type VPN fournie par un autre fournisseur, ce qui est également prévu entre Bamako.

3.1.10. Administration et supervision

Le client se réserve le droit d'administration et de supervision du réseau informatique EUTM-MALI.

Toutefois, le prestataire pourra accéder au réseau à des fins techniques et sous la responsabilité d'un administrateur de l'EUTM-MALI. Dans tel cas, les identifiants et mots de passe des EAR seront systématiquement changés par l'entité.

Dans la mesure du possible, les opérations de maintenance seront effectuées sur site.

3.1.11. Suivi et coordination

Avant toute intervention/visite, le prestataire s'engage, dans un délai raisonnable, à informer le bénéficiaire de sa visite. Une visite chaque deux mois des installations du bénéficiaire est requise.

En complément du compte rendu immédiat (CRI), chaque incident fait l'objet d'une fiche. Cette fiche est ouverte et clôturée par l'entité bénéficiaire (MHQ/J6) après résolution de l'incident : elle constitue un moyen d'échange et de traçabilité pour les deux parties.

Enfin, le prestataire est tenu de garantir un suivi individualisé sur une base bimensuelle.

3.1.12. Engagement de sécurité

Le prestataire s'engage à respecter des mesures élémentaires de confidentialité à l'égard du bénéficiaire.

S'inscrivant dans une logique de site, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la sécurité et de l'intégrité des locaux techniques utilisés par le prestataire.

Le prestataire soutient le bénéficiaire dans la lutte informatique défensive (LID). Chaque extrémité du VPN est sécurisée par un moyen de type FORTINET en plus de la sécurisation du VPN. La sécurité des EAR et postes de travail est renforcée au moyen d'onduleurs.

Les disques durs et autres éléments mémoire seront systématiquement récupérés par l'EUTM-MALI avant enlèvement, mises en réparation de l'équipement concerné au prestataire.

3.1.13. Recyclage

Le prestataire s'engage à assurer le recyclage du matériel soutenu dans le cadre du contrat. Il enlève et élimine l'ensemble des déchets générés par la mise en place et l'exploitation des équipements (emballages, pièces, matériel...) ainsi que le matériel retiré du service.

Le bénéficiaire a obligation de détruire les disques durs et les barrettes mémoires pour l'informatique et la bureautique (photocopieur, scanners) avant emport du matériel par le prestataire.

3.1.14. Le contractant devra:

-Respecter la législation en vigueur chez l'UTILISATEUR, notamment en ce qui concerne les règles d'hygiène, de sécurité et de confidentialité;

-Respecter toutes les consignes particulières qui pourraient lui être notifiées par l'UTILISATEUR

3.2. Conditions particulières imposées par le client au Camp d'entraînement à Koulikoro

La prestation qui doit couvrir l'ensemble du système d'information du site de Koulikoro de l'EUTM, pour son administration et l'aide aux usagers, comprend :

- l'administration du réseau, conformément à la fiche de poste intitulée « HQTC J6 ADMINISTRATEUR SI » (Annexe 1) ;

- l'aide aux usagers, conformément à la fiche de poste intitulée « HQTC J6 AIDE A L'USAGER » (Annexe 2).

Les deux fiches de poste sont jointes à ce document.

ARTICLE 4. CRITERES DE SELECTION DUPRESTATAIRE

4.1 Critères de sélection légaux, économiques et techniques

a). Capacité légale et réglementaire

Le Prestataire devra joindre à l'offre:

- une fiche d'identité légale dûment complétée, datée et signée par le représentant légal ou personne autorisée (voir Annexe II au Cahier des clauses administratives)
- une fiche signalétique financière (Annexe IV dûment complété, daté et signé)
- joindre les documents et les renseignements relatifs à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
- joindre une déclaration de sous-traitance, le cas échéant, ainsi que tous les renseignements et formalités nécessaires pour tout autre opérateur économique participant à cet appel d'offre.

b) Capacité économique et financière

Les documents suivants devront être fournis afin de prouver la capacité économique et financière:

— la présentation des bilans ou d'extraits de bilans et des comptes de pertes et profits portant sur les 3 derniers exercices clôturés au moins, lorsque la publication des bilans est requise par le droit des sociétés du pays où l'opérateur économique est établi. Les bilans devront faire état des bénéfices avant impôt pour les 3 derniers exercices clôturés,

— lorsque les bilans font apparaître un bénéfice avant impôt moyen négatif pour les 3 derniers exercices, les candidats seront tenus de fournir tout autre document prouvant leur capacité financière et économique, comme des références bancaires appropriées ou la preuve de la souscription d'une assurance couvrant les risques professionnels,

— une déclaration relative au chiffre d'affaires global annuel pendant les 3 derniers exercices clôturés. Pour ce point, le candidat devra démontrer un chiffre d'affaires global annuel moyen de minimum 200.000 EUR.

Si, pour une raison exceptionnelle que le pouvoir adjudicateur estime justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout moyen jugé approprié par le pouvoir adjudicateur.

c) Capacité technique

Les candidats devront démontrer qu'ils possèdent les capacités techniques suffisantes pour assurer la bonne exécution du marché.

Afin de prouver cette capacité technique:

- Une déclaration indiquant les moyens matériels et humains dont le candidat dispose pour assurer la prestation.
- Une liste de références de prestations similaires au cours des 3 dernières années (2015, 2016, 2017) de durée similaire, récente, chiffrée et datée.
- Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
- Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Attestation d'assurance en cours de validité

4.2 Evaluation de l'offre

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse parmi les offres régulières et conformes.

Chaque offre régulière sera évaluée et notée par le Pouvoir adjudicateur (EUTM - Mali) selon les modalités décrites ci-avant, au regard des points de valorisation de l'offre.

Le montant considéré pour l'évaluation financière est celui qui résulte du bordereau financier de soumission (Bordereau financier - qui définit la manière dont est calculé le montant de l'offre).

L'offre obtenant la meilleure note sera considérée comme économiquement la plus avantageuse et, en cas d'égalité, celle de l'offre concernée dont la note est la plus élevée par valorisation des prestations de services proposée.

Le tableau ci-dessous reprend les critères d'attribution et leurs points.

N°	Critères d'attribution		
I	PRIX		50 pts
II	CRITERES QUALITATIFS répartis comme suit :		
A	GTI	Bamako	5 pts
		Koulikoro	5 pts
B	GTR	Bamako	5 pts
		Koulikoro	5 pts
C	NMOP	Bamako	5 pts
		Koulikoro	5 pts
D	NOUVEL EQUIPEMENT	Bamako	5 pts
		Koulikoro	5 pts
E	Techniciens	Koulikoro	10 pts
	Total Critères d'attribution I + II		

4.2.1. Évaluation technique de l'offre

Chacune des offres se verra assigner pour chaque critère qualitatif, une note traduisant le niveau de qualité ou de performance atteint pour ce critère sur une échelle uniforme, conformément à la méthode de notation indiquée.

A l'issue de l'évaluation, la somme des notes des critères A à E sera considérée comme la note qualitative "**N_q**" pour chaque offre technique.

Pour chacun des critères, les points sont précisés ci-après :

1. Dans le cas de Bamako

A. GTI

- Si le GTI est égal au seuil minimal exigé de 2 heures, l'offre sera valorisée avec 0 point.
- Si le GTI est inférieur au seuil minimal exigé de 2 heures, l'offre sera valorisée avec 5 points.

B. GTR

- Si le GTR est égal au seuil minimal exigé d'1 jour ouvré, l'offre sera valorisée avec 0 point.
- Si le GTR est inférieur au seuil minimal exigé d'1 jour ouvré, l'offre sera valorisée avec 5 points.

C. NMOP

- Si le NMOP est égal ou supérieur au seuil maximal exigé de 4 par mois, l'offre sera valorisée avec 0 point.
- Si le NMOP est inférieur au seuil maximal exigé de 4 par mois, l'offre sera valorisée avec 5 points.

D. Nouvel équipement

- Si le nouvel équipement est fourni dans le délai égal au seuil minimal exigé de 7 jours ouvrés, l'offre sera valorisée avec 0 point.
- Si le nouvel équipement est fourni dans un délai inférieur au seuil minimal exigé de 7 jours ouvrés, l'offre sera valorisée avec 5 points.

2. Dans le cas de Koulikoro

A. GTI

- Si le GTI est égal au seuil minimal exigé de 2 heures, l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si le GTI est inférieur au seuil minimal exigé de 2 heures, l'offre sera valorisée avec 5 points.

B. GTR

- Si le GTR est égal au seuil minimal exigé d'1 jour ouvré, l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si le GTR est inférieur au seuil minimal exigé d'1 jour ouvré, l'offre sera valorisée avec 5 points.

C. NMOP

- Si le NMOP est égal ou supérieur au seuil maximal exigé de 4 par mois, l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si le NMOP est inférieur au seuil maximal exigé de 4 par mois, l'offre sera valorisée avec 5 points.

D. Nouvel équipement

- Si le nouvel équipement est fourni dans le délai égal au seuil minimal exigé de 7 jours ouvrés, l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si le nouvel équipement est fourni dans un délai inférieur au seuil minimal exigé de 7 jours ouvrés, l'offre sera valorisée avec 5 points.

E. Techniciens à Koulikoro

E1. Expérience des techniciens

- Si l'expérience des techniciens est égale au seuil minimal exigé de TROIS (3) ans (Administrateur) et de DEUX (2) ans (Technicien) respectivement (voir Annexes 1 et 2), l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si l'expérience des techniciens est supérieure à au seuil minimal exigé de TROIS (3) ans (Administrateur) et de DEUX (2) ans (Technicien) pour chaque technicien respectivement, l'offre sera valorisée avec 5 points.

E2. Maîtrise des langues

- Si les techniciens maîtrisent le français et possèdent des connaissances en anglais parlé et technique qui est le seuil minimal requis pour les postes (voir Annexes 1 et 2), l'offre sera valorisée avec 0 point.

- Si les techniciens possèdent la langue allemande ou/et espagnole et/ou portugaise et/ou tchèque dont la maîtrise est

prouvée au moyen d'attestations fournies par des institutions académiques reconnues, l'offre sera valorisée avec 1 point. Ces langues, en plus de l'anglais et du français, sont celles parlées par les contingents du 4ème mandat EUTM Mali les plus nombreux ou des responsables de la gestion informatique J6.

E3. Formation

- Si les techniciens ont la formation minimale requise dans les annexes 1 et 2 (Standard ADP knowledge) (voir Annexes 1 et 2), l'offre sera valorisée avec 0 point.
- Si les techniciens ont une licence ou diplôme supérieur en ingénierie informatique, l'offre sera valorisée avec 4 points.

4.2.2. Evaluation financière de l'offre

Le montant considéré pour l'évaluation financière est celui qui résulte du bordereau financier de soumission (Bordereau financier - annexe I du cahier des charges) qui définit la manière dont est calculé le montant de l'offre.

L'offre présentant le montant le plus bas se verra attribuer le maximum de 40 points. Les autres offres se verront attribuer une note inversement proportionnelle, ' N_P ', selon la formule suivante:

$$N_P = 40 * \text{Montant le plus bas parmi toutes les offres} / \text{Montant de l'offre}$$

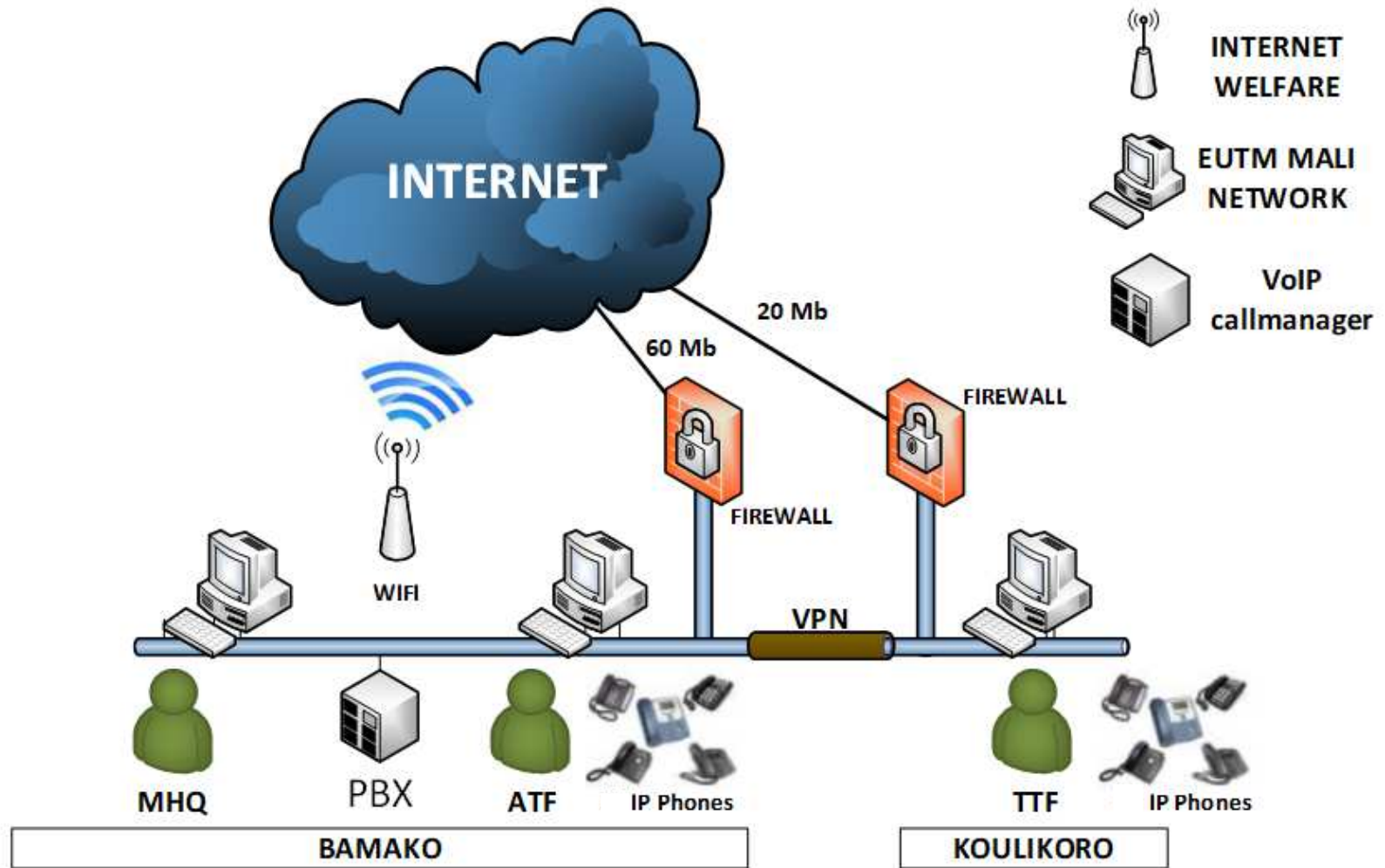
4.2.3. Évaluation globale de l'offre

A l'issue des évaluations qualitatives des offres techniques et financières, le Secrétariat calculera pour chaque offre, une note d'appréciation globale ' N_G ' suivant la formule qui suit:

$$N_G = N_Q + N_P$$

L'offre obtenant la meilleure note globale sera considérée comme économiquement la plus avantageuse et en cas d'égalité, celle des offres concernées dont la note est la plus élevée pour l'évaluation financière.

Annexe A
au CCTP de la MCO SIC EUTM-MALI
ARCHITECTURE GENERALE



Annexe B
au CCTP de la MCO SIC EUTM-
MALI

LISTE DES TACHES

TACHES	ACTEUR		
	CLIENT	BENEFICIAIR	PRESTATAIRE
DOMAINES			
Expression du besoin	Associé	X	
Elaboration du plan d'affectation des matériels		X	
Gestion comptable des matériels	X	Associé	
Suivi des tickets d'incident		X	Associé
Suivi des demandes d'intervention		X	Associé
Mise en place du matériel		Associé	X
Soutien/mise en condition des parcs SI/SC			X
Gestion du parc matériel déployé		X	
Gestion des licences			X
DOMAINES INTRANET - BUREAUTIQUE			
INSTALLATION			
Raccordement d'un équipement		X	Associé
Pose et brassage de prises		X	Associé
ADMINISTRATION			
Gestion du poste de travail		X	
Administration du poste de travail		X	
Définition des paramètres de connexion au réseau		X	
Administration des serveurs du domaine		X	
Contrôle des ressources		X	Associé
GESTION DES UTILISATEURS			
Création, modification, suppression de comptes		X	
Gestion des profils		X	
Installation et paramétrage de la messagerie moyenne et		X	
GESTION DES SERVEURS D'IMPRESSION			
Installation		X	X
Configuration		X	Associé
Gestion des droits		X	
GESTION DU LAN EUTM-MALI			
Supervision des équipements actifs		X	Associé
Configuration des équipements actifs		X	Associé
Gestion des passerelles		Associé	X
Gestion des adresses IP		Associé	X
EVOLUTION DU PARC			
Achat de postes et autres appareils	X	Associé	
Accompagnement des administrateurs en cas de mise en			X
SSI – STATIONS BLANCHES			
Installation et administration des stations blanches		X	Associé
Gérer et administrer les pare feux		X	Associé
Mise à jour d'antivirus		X	
Mise à jour des signatures antivirus		X	
EVOLUTION DES APPLICATIFS			
Renouvellement des logiciels			X
Installation de logiciels		X	Associé
Installation et paramétrage d'applications métier		X	

Annexe 1

PART 1 – ADMINISTRATIVE

Nom du poste / Post Title	HQTC J6 ADMINISTRATEUR SI <i>HQTC J6 IT SUPERVISOR</i>	N° de poste Post No:	Remplacement de HQTC/6.3 <i>Replacement of MHQ/6.3</i>		
Service:	Externalisation <i>Outsourcing</i>	Grade:	-	Status:	CIV

PART 2 – DUTIES

Descriptif du poste / Post Description:	<p>Au sein du <i>Koulikoro Training Center (KOULIKORO)</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - administrer, superviser et gérer le réseau informatique du site de KOU-LIKORO, actuellement avec les suivantes chiffres (postes, 1 serveur, imprimantes, écrans...) et une augmentation de l'infrastructure est attendue pendant la durée du 4eme mandat; - travailler en fonction des directives et autres règles définies par le MFHQ/J6 (BAMAKO), tête de chaîne de l'EUTM-MALI; - travailler en interaction avec d'autres prestataires de services SIC ; - conseiller le chef de bureau en matière de SI et de réseau ; - gérer un parc informatique (comptabilité, suivi...) ; - animer et gérer une équipe d'aide à l'utilisateur ; - travailler au sein d'une équipe et en relation avec celle du site distant. <p><i>Located in Koulikoro Training Center (KOULIKORO):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>administer, supervise and manage IT-network in KOULIKORO (108 workstations, 1 server et 19 printers). It is expected an increasing of the following means during the 4th mandate: + 46 posts and + 1 printer;</i> - <i>work in regards with directives and rules defined by MHQ/J6 (BAMAKO), head of EUTM-MALI;</i> - <i>work in interaction with other CIS providers;</i> - <i>assist and advice the branch Chief in IT and network domain;</i> - <i>manage IT Holdings (accountancy, tracking...);</i> - <i>manage the helpdesk team;</i> - <i>work with a team, including remote site.</i>
Tâches principales / Principal Duties:	<p>Pleinement intégré au HQTC/J6, il travaille du lundi au vendredi de 08H15 à 18H30 et de 08H00 à 12H00 le samedi. Une pause méridienne du lundi au vendredi sera octroyée au technicien.</p> <p>La disponibilité de ce personnel devra pouvoir être étendue en cas de besoin opérationnel validé par le chef J6. Cette prestation fera l'objet d'un règlement séparé à intégrer dans le contrat selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extension des horaires de travail le samedi de 12H00 à 17H00 (option 1) ; - astreinte d'une (1) heure du lundi au vendredi de 20H00 à 07H00 et du samedi 13H00 au lundi 07H00 (option 2). <p>Pour des raisons administratives, les repas et le logement ne sont pas pris en compte par l'EUTM-MALI. Il existe toutefois des possibilités d'alimentation dans le camp.</p> <p>A l'issue d'une sélection technique et afin de s'habituer à son environnement,</p>

	<p>le candidat sera en période probatoire pendant deux (2) mois. Pendant cette période, l'EUTM-MALI se réserve le droit de rejeter la proposition du prestataire. Le prestataire s'engage alors à proposer d'autres candidats.</p> <p><i>Fully integrated into HQTC/J6, he works from Monday to Friday 08.15 to 18.30 and from 08.00 to 12.00 on Saturday. A lunch break is authorized from Monday to Friday.</i></p> <p><i>In case of operational requirements validated by Chief J6, availability could be extended. This provision of service will be paid separately and included in the contract as follows:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>extended working hours on Saturday from 12.00 to 17.00 (option 1);</i> - <i>one (1) hour on call-duty from Monday to Friday from 20.00 to 07.00 and from Saturday 13.00 to Monday 07.00 (option 2).</i> <p><i>For administrative reasons, meals and accommodation are not paid by EUTM-MALI. Meanwhile, food facilities exist within the camp.</i></p> <p><i>After a technical evaluation and in order to become accustomed to their environment, the applicant will have a two (2)-month trial period. During this period, EUTM-MALI will be able to reject the proposal of the contractor. The provider is then obligated to find another candidate.</i></p>
<p>Sécurité / Security:</p>	<p>En raison des responsabilités du spécialiste, le MFHQ/J2 devra s'assurer de l'intégrité du personnel mis à disposition par le prestataire. Par conséquent, l'EUTM-MALI se réserve le droit de rejeter la candidature.</p> <p>Pour des raisons de stabilité, de sécurité et afin de respecter le code du travail malien, le nombre d'intervenants possible sera limité à 2 personnes. Le prestataire s'engage à fournir dans l'offre les noms et curriculum vitae des candidats.</p> <p><i>As a result of the specialist's responsibilities, MFHQ/J2 will conduct a background check of the individual provided by the contractor. Consequently, EUTM-MALI reserves the right to reject the application.</i></p> <p><i>For stability, security reasons and IOT respect the labor code, the number of participants will be limited to 2 persons. Provider will provide in its offer the list of the names and the curriculum vitae.</i></p>

PART 3 – QUALIFICATIONS

<p>Essentiel / Essential</p>	<p>Expérience professionnelle / Professional Experience:</p>	<p>Expérience dans les systèmes d'information de 3 ans minimum. <i>3-year IT experience minimum.</i></p>
	<p>Formation - entraînement / Education-training:</p>	
	<p>Habilitations / Security Clearance:</p>	<p>Accréditation du MFHQ/J2. <i>Agreement of EUTM-MALI/MFHQ/J2</i></p>
	<p>Langues / Languages:</p>	<p>Français courant, Anglais parlé et technique / French fluent – technical English spoken and understood</p>

	Standard ADP Knowledge:	<p>Administrateur système Windows 2008/12 R2/2016: Active Directory, DNS, DFS, serveur de fichiers, WSUS, POWERSHELL, IIS ;</p> <p>Administrateur réseau: switch et routeur, VLAN, VPN et FORTIGATE ;</p> <p>Gestion d'un serveur antivirus (Trend Micro) et de stations « blanches » ;</p> <p>Windows 7/10 Fr-En et Office 2011/13/16 PRO Fr-En ;</p> <p>Connaissances en Téléphonie IP (ALCATEL LUCENT OmniPCX) ;</p> <p>Bureautique: Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint, Visio, Outlook, Access) et autres logiciels et applications - Business software: Microsoft Office and other software or applications.</p>
Souhaitable / Desirable	Professional Experience:	
	Education/training:	IT-engineer/ingenierie informatique
	Language:	Other european languages/autres langues européennes : la langue allemande ou/et espagnole et/ou portugaise et/ou tchèque

Annexe 2

PART 1 – ADMINISTRATIVE

Nom du poste / Post Title	HQTC J6 AIDE A L'USAGER <i>HQTC J6 Clerk HELPDESK</i>	N° de poste Post No:	Remplacement de HQTC/6.4 <i>Replacement of HQTC/6.4</i>		
Service:	Externalisation <i>Outsourcing</i>	Grade:	-	Status:	CIV

PART 2 – DUTIES

Descriptif du poste / Post Description:	<p>Au sein du <i>Koulikoro Training Center (KOULIKORO)</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter une assistance technique du type aide à l'utilisateur au profit des usagers du camp de KOULIKORO ; - seconder l'administrateur SI du HQTC/J6 dans le domaine de la supervision et de l'administration des moyens SI (systèmes d'information, deserte, stations et logiciels). <p><i>Located in Koulikoro Training Center (KOULIKORO):</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>carry out helpdesk missions to the benefit of the camp of KOULIKORO;</i> - <i>assist HQTC/J6/IT-NCO in the supervision and the administration of IS (information systems, workstations, software).</i>
Tâches principales / Principal Duties:	<p>Pleinement intégré au HQTC/J6, il travaille du lundi au vendredi de 08H15 à 18H30 et de 08H00 à 12H00 le samedi. Une pause méridienne du lundi au vendredi sera octroyée au technicien.</p> <p>La disponibilité de ce personnel devra pouvoir être étendue en cas de besoin opérationnel validé par le chef J6. Cette prestation fera l'objet d'un règlement séparé à intégrer dans le contrat selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extension des horaires de travail le samedi de 12H00 à 17H00 (option 1) ; - astreinte d'une (1) heure du lundi au vendredi de 20H00 à 07H00 et du samedi 13H00 au lundi 07H00 (option 2). <p>Pour des raisons administratives, les repas et le logement ne sont pas pris en compte par l'EUTM-MALI. Il existe toutefois des possibilités d'alimentation dans le camp.</p> <p>A l'issue d'une sélection technique et afin de s'habituer à son environnement, le candidat sera en période probatoire pendant un (1) mois. Pendant cette période, l'EUTM-MALI se réserve le droit de rejeter la proposition du prestataire. Le prestataire s'engage alors à proposer d'autres candidats.</p> <p><i>Fully integrated into HQTC/J6, he works from Monday to Friday 08.15 to 18.30 and from 08.00 to 12.00 on Saturday.</i></p> <p><i>In case of operational requirements validated by Chief J6, their availability could be extended. This provision of service will be paid separately and included in the contract. as follows.:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>extended working hours on Saturday from 12.00 to 17.00 (option 1);</i> - <i>one (1) hour on call-duty from Monday to Friday from 20.00 to 07.00 and from Saturday 13.00 to Monday 07.00 (option 2).</i> <p><i>For administrative reasons, meals and accommodation are not paid by EUTM-MALI. Meanwhile, food facilities exist within the camp.</i></p>

	<p><i>After a technical evaluation and in order to get used to their environment, the applicant will have a 1-month trial period. During this period, EUTM-MALI will be able to reject the proposal of the contractor. The provider is obligated to make another offer.</i></p>
Sécurité / Security:	<p>En raison des responsabilités du spécialiste, le MFHQ/J2 devra s'assurer de l'intégrité du personnel mis à disposition par le prestataire. Par conséquent, l'EUTM-MALI se réserve le droit de rejeter la candidature.</p> <p>Pour des raisons de stabilité, de sécurité et afin de respecter le code du travail malien, le nombre d'intervenants possible sera limité à 3 personnes. Le prestataire s'engage à fournir dans l'offre les noms et curriculum vitae des candidats.</p> <p><i>Because of the specialist's responsibilities, MFHQ/J2 will check the integrity of the personnel provided by the contractor. Consequently, EUTM-MALI reserves the right to reject the application.</i></p> <p><i>For stability, security reasons and IOT respect the labor code, the number of participants will be limited to 2 persons. Provider will provide in its offer the list of the names and their curriculum vitae.</i></p>

PART 3 – QUALIFICATIONS

Essentiel / Essential	Expérience professionnelle / Professional Experience:	Expérience dans les systèmes d'information de 2 ans minimum. <i>A 2-year IS experience minimum.</i>
	Habilitations / Security Clearance:	Agreement of EUTM-MALI/MHQ/J2
	Langues / Languages:	Français courant / French fluent – English parlé et technique
	Standard ADP Knowledge:	<ul style="list-style-type: none"> - Windows 2008/12/16 server (Active Directory) ; - Windows 7/10 Fr-En (Installation, paramétrage, dépannage – <i>install, configurate, repairing</i>) ; - Office 2010/13/16 PRO Fr-En (Installation, résolution de panne – <i>install, repairing</i>) ; - Notions de base des réseaux locaux (câblage, administration matériels actifs type Cisco) - Network knowledge (cabling, administration of active material type CISCO) ; - Bureautique: Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint, Visio, Outlook, Access) et autres logiciels et applications - Business software: Microsoft Office and other software or applications.
Souhaitable / Desirable	Professional Experience:	
	Education/training:	IT-engineer/ingenierie informatique
	Language:	Other european languages/autres langues européennes : la langue allemande ou/et espagnole et/ou portugaise et/ou tchèque